

L'eau, l'électricité... Entre hier et aujourd'hui...

A la fin du XIXème siècle, l'énergie électrique remplace progressivement le gaz pour l'éclairage public. C'est à partir de 1905-1910 que l'électricité est acheminée dans les logements particuliers à raison d'une ampoule par foyer dans la pièce principale et éventuellement une seconde à l'écurie. Les sociétés de production d'électricité se développent au rythme de l'industrialisation.

En 1894, Gilbert PLANCHE, jeune industriel originaire de la Maurienne, spécialisé dans la construction de centrales hydro-électriques, s'installe à La Bessée avec le projet d'exploiter l'énergie hydro-électrique au bénéfice de projets industriels. La Société électrometallurgique de Froges (SEMF), productrice d'aluminium par électrolyse, basée en Savoie, ouvre l'usine de L'Argentière en 1910. En 1921, la Compagnie des Produits Chimiques d'Alais et de la Camargue et la SEMF s'unissent pour développer la production d'aluminium sous le nom de Compagnie de Produits chimiques d'Alès, Froges et Camargue, qui contrôle la totalité du marché français. Celle-ci sera rebaptisée Péchiney en 1950.

C'est donc pour alimenter l'usine électrique de La Bessée que fut réalisée la conduite forcée et son siphon, canalisation en arc qui surplombe la Durance à La Bâtie des Vigneaux. La chute d'eau de 173m de hauteur, qui actionne les turbines, résulte de la réunion de deux prises d'eau, l'une à Prelles sur environ 6 km et la seconde captée à Vallouise au confluent du Gyr et de l'Onde dont la majeure partie est construite en galerie souterraine sur 7,5 km en rive gauche de la Gyronde. En 1910 cette centrale est la plus puissante d'Europe.

La construction du siphon nécessita le déploiement d'un échafaudage monumental en bois prenant appui sur les berges au-dessus de la Durance. La canalisation mesure 2.65m de diamètre.

La traversée de terrains privés a fait l'objet de négociations avec les habitants et les communes. Ainsi, Gilbert Planche acquit en 1906 les droits d'exploitation des cours du Gyr, de l'Onde et de la Durance auprès des communes de Vallouise, Les Vigneaux, Saint-Martin-de-Queyrières et de l'Argentière. La commune des Vigneaux signa, en 1911, une convention avec la Société Gilbert Planche pour assurer la distribution d'eau aux fontaines du village ainsi que l'aménagement des canaux d'irrigation encore en fonctionnement comme le "Béal Morin", la 5, la 4 etc... La convention prévoyait la fourniture d'électricité dans les foyers comprenant un contingent gratuit (jamais dépassé car on ne comptait qu'une ou deux lampes par logement...). A cette époque l'éclairage public n'existait pas aux Vigneaux. Il ne fut installé qu'en 1955.

Isabelle ESTIENNE

La rénovation du siphon en 2021

Tout le monde a été témoin ou a « subi quelques désagréments » lors de la rénovation de notre « Siphon » l'été dernier, mais savez-vous que ce surnom est, avant tout, le résultat d'une contrainte technique ? En effet pour le franchissement des gorges pour une telle masse, seule la forme en arche permet d'éviter une débauche de matière pour une solidité sans faille !

C'est peut-être, également, un clin d'œil aux belles arcades des maisons du pays !

Voici quelques informations techniques concernant cette opération.

L'essentiel des travaux s'est concentré sur le revêtement intérieur. Le décapage de 4500 m² de peinture amiantée a été réalisé grâce à un robot téléguidé projetant de l'eau à ultra haute pression (3000 bar). Ce matériel a permis d'éviter l'exposition des opérateurs au confinement et au contact des déchets amiantés. De plus, cette technique a permis de mieux gérer la récupération de ces déchets ultimes via un traitement de recyclage de l'eau en 5 étapes.

Il aurait fallu 360 tonnes de sable dont une grosse partie aurait fini avec ces déchets non recyclables avec la technique habituelle de décapage ... Un système de ventilation a permis également d'éviter la propagation des fibres d'amiante grâce à une filtration fine.

C'est, ensuite, une peinture époxy classée non toxique qui a été posée dont une partie (700 m²) à l'extérieur sur l'arche de cette conduite.

Quelques 50 m³ de béton ont également été mis en œuvre à l'hélico et quelques rivets ont été remplacés suivant la technique ancienne du « rivet à chaud » dans le respect de ce vieil ouvrage plus que centenaire !

Source : Puissance Hydro

Eric Lecomte

BULLETIN MUNICIPAL



Bulletin Municipal n°4

Juillet 2022

Le Mot du Maire

Chères vigneronnes, chers vignerons,

Lors de la lecture de ce bulletin municipal, vous trouverez toute l'actualité communale de ce premier semestre 2022.

Actualités peu réjouissantes aux vues des événements mondiaux avec la guerre en Ukraine, mais qui a aussi révélé une mobilisation au sein des administrés lors de la collecte organisée, et c'est avec émotion que j'ai accueilli et observé cette action solidaire.

Les conséquences économiques sont sérieuses sur nos foyers avec l'augmentation, entre autre, des énergies électriques et des carburants... mais il y a aussi des répercussions sur nos projets futurs, sur nos prévisions budgétaires en nous imposant une gestion encore plus rigoureuse. Sachez que toute l'équipe municipale et les employés communaux s'emploient en ce sens.

Une saison d'hiver peu enneigée et un printemps sec nous amènent à nous poser des questions sur les ressources en eau. Une consommation raisonnée, en évitant l'arrosage des potagers et des pelouses, ainsi que le lavage des voitures, nous permettra d'éviter des mesures plus contraignantes. J'en appelle à la civilité de chacun. Heureusement, cette année, les canaux d'irrigation sont fonctionnels, les travaux d'EDF étant terminés.

Malgré cet environnement pessimiste, la saison estivale s'annonce bien et je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables vacances, et j'espère vous retrouver en forme et plein d'optimisme pour la prochaine rentrée.

N'oubliez pas la fête patronale qui aura lieu les 13 et 14 août prochains et dont vous trouverez dans ce numéro le détail de la programmation. Je serai heureux de vous y retrouver.
Bel été à tous !

Gilles PIERRE

Dans ce Numéro

- ◆ Les réalisations 2022
- ◆ Projets à venir
- ◆ Infos locales
- ◆ Connaissez-vous ?
- ◆ Les noms de nos lieux-dits
- ◆ Animations estivales
- ◆ L'eau, l'électricité entre hier et aujourd'hui



Photo Denis OLIVERO

IPNS

***** REALISATIONS 2022 *****



Bassin de La Bâtie Avant/Après

Fontaines

Deux fontaines de la commune ont été rénovées. Celle de la Bâtie et celle de Rif Cros. En effet, les 2 bassins présentaient de gros problèmes d'étanchéité, d'usure et de vétusté. C'est l'entreprise Menuiserie Alpes Bois située aux Vigneaux qui a fabriqué ces nouveaux bassins. Ils ont été mis en place fin mai.

Montant de l'opération 5 410€

HT subventionné à 40% par le Département.



Bassin de Rif Cros Avant/Après

Voirie communale

La route de Serre Gilbert et le chemin du Rif ont fait en partie peau neuve ce printemps avec l'intervention de l'entreprise Colas Méditerranée. 13 180€ ont été alloués par le département pour cette opération dont le coût total s'est élevé à 32 951€HT.



Goudronnage Route départementale

Le Département a lui aussi entrepris des travaux de réfection de voirie sur les RD du village. Ainsi le secteur autour du croisement de Puý Saint Vincent RD994 et la fin de la route des écoles RD4 ont été repris.

Mur du cimetière

Le mur d'enceinte du cimetière menaçait de s'écrouler. La commune a sollicité une entreprise pour détruire le mur actuel et le refaire en totalité. Un nouveau mur permettait également de déplacer le portail pour permettre un accès plus facile dans l'enceinte du cimetière. Montant des travaux 24 673€HT subventionnés par le Département à hauteur de 12 000€.

Se sont rajoutés des travaux de terrassement de 5 649€ supportés entièrement en autofinancement par la commune.



***** A venir *****

Aire de covoiturage

La communauté de communes du Pays des Ecrins ayant pour projet de créer une aire de covoiturage sur la commune des Vigneaux a entrepris une étude pour localiser cette aire au niveau de RD4, au dessus des garages communaux. La commune a acquis le terrain et le met à disposition de l'intercommunalité pour réaliser les travaux. Un remblais est prévu dans le talus afin d'aplanir au maximum la zone, et un espace d'une douzaine de places de stationnement sera réalisé. Ce projet est financé dans le cadre de subvention européenne.

Rénovation appartement communal

Un marché à procédure adaptée a été lancé courant avril pour recueillir les offres des entreprises afin de réaliser les travaux de rénovation et de réhabilitation énergétique de l'appartement communal situé impasse du Truel. Le marché est divisé en 5 lots : Démolition-maçonnerie, menuiserie-charpente, cloisons-peinture-revêtement sols et murs, plomberie-ventilation, électricité. Les travaux démarreront cet été sous la maîtrise d'œuvre du Cabinet Marchand et le contrôle de l'Apave. Nous espérons pouvoir remettre en location le logement dès janvier 2023.

Le saviez-vous ?

Sentier et Patrimoine ... Il est un sentier, qui a une belle histoire.

Connaissez-vous le sentier de St Romain ?

Ce sentier est un élément important de notre patrimoine Vallouisien.

Puisque, à n'en pas douter, il est antérieur au moyen âge.

Voici une petite présentation historique :

Puy St Romain jusqu'en 1403 date à laquelle le village prit le nom de **Puy St Vincent** en l'honneur de Vincent de Ferrier moine prédicateur qui réussit à redonner

la foi catholique (sans violence) aux habitants après deux siècles de souffrance au temps de "l'Hérésie" Vaudoise.

Selon la légende, à son arrivée dans le village des Vigneaux, Vincent Ferrier aurait demandé aux habitants le nom du village qu'il apercevait si haut perché. Les Vignerons lui dirent de se méfier et de ne pas s'y rendre, car disaient-ils, "la bête rode sur le chemin".

Surpris de cette réponse, mais bien décidé à s'y rendre, Vincent entama la montée qui menait à Saint Romain. Soudain une bête terrifiante surgit devant lui ; effrayé Vincent prit la fuite.

De Retour aux Vigneaux, il demanda aux habitants de lui fournir un poêlon, une grosse chaîne et de l'eau bénite ; bien qu'étonnés les habitants s'exécutèrent.

Ainsi armé, Vincent reprit son ascension vers le village et comme prévu, la bête reparut. Le Prédicateur déposa alors quelques gouttes d'eau bénite dans la poêle, à laquelle il avait accroché la grosse chaîne, et il la lança dans les pattes de la créature.

Bien qu'enchaînée et entravée, la bête parvint à s'enfuir, mais au bout de quelques dizaines de mètres elle finit par prendre feu au contact de l'eau bénite, ouvrant ainsi le chemin au prédicateur.

La bête en question n'était autre que l'hérésie vaudoise contre laquelle Vincent lutta à sa manière.

** sources : Aimé Han, Nathalie Pogneaux.*

La bête en question n'était autre que l'hérésie vaudoise contre laquelle Vincent lutta à sa manière.

** sources : Aimé Han, Nathalie Pogneaux.*

Nettoyage de la commune

C'est sous une pluie fine qu'une petite douzaine de Vignerons, parents et enfants, se sont retrouvés devant la mairie samedi 23 avril pour la journée à thème "Ma commune PROPRE".

Répartis en petits groupes nous avons récolté les déchets et emballages le long des talus, bord de routes, canaux d'arrosage, où s'amoncellent hélas également pas mal de branchages et déchets verts.

La grosse opération consistait à faire un grand "ménage" à la cabane construite il y a déjà pas mal d'années par les jeunes de l'époque et laissée dans un état déplorable par les suivants.

Pas moins de deux voyages en camion chargé à ras bord, conduit par Denis, ont été acheminés, jusqu'à la déchèterie. La cabane de planches, une fois débarrassée, a été laissée en état. Reste à savoir si elle peut demeurer en termes de salubrité, mais aussi de danger lié à son exposition aux chutes de pierres ?

Il est fort à parier qu'il reste encore beaucoup à faire, il y a d'autres recoins à explorer. Mais, en tout cas, ce fut un bel élan vers le souhait d'avoir une commune propre.

Marc Reynaud



Chasse aux œufs



La commune a organisé le dimanche 17 avril une chasse aux œufs aux alentours de l'église. Les enfants équipés de leurs petits paniers de circonstance, se sont montrés nombreux et ravis à la recherche des chocolats.

Week-end broyage des branchages.

Pour une première, peu de branchages apportés, mais un beau coup d'essai. Le broyeur du SMITOMGA a tourné plein régime une bonne dizaine d'heures le week-end du 14 et 15 mai. Un bon broyat a pu être récupéré sur place pour les composteurs et jardins.

Action à réitérer sans aucun doute. Reste à redéfinir peut-être la meilleure période, automne ou printemps ?



La commune des Vigneaux a débroussaillé en 2015, en partie, ce très vieux sentier. Puis dans un second temps nous avons dégagé 400 m de plus sur le bord gauche de la plaine du Chambon, en sortie du camping du Courounba et rejoint ainsi le chemin large de Papierou /les Eyssarts Chambon. Les chasseurs sont ensuite repassés sur la première partie pour faciliter la randonnée musicale au cours de l'été 2019.

Mais au-delà, il reste pas mal à faire car le sentier est très embroussaillé. Celui-ci est utilisé, dès son départ au camping du Couroumba, en tant que circuit raquettes à neige "les Eyssarts". Puis il bifurque vers un autre chemin pour rejoindre Puy St Vincent.

Le sentier de St Romain est cadastré mais ne figure plus sur les cartes IGN. Entièrement reconnu, Il rejoint Puy St Vincent sur une distance de 3,6km. Environ 50 à 60% ont été dégagés pour le rendre à nouveau praticable

Mais il reste encore beaucoup à faire !

Notre souhait serait de réhabiliter ce très beau chemin de St Romain, liaison entre nos deux villages Les Vigneaux et Puy St Vincent, en partie sur la commune de Vallouise.

De ce fait un vrai sentier Vallouisien ! N'hésitez pas à contacter la Mairie ou à communiquer sur la page Facebook de Los Vinhaus si vous souhaitez, comme moi, rendre à nouveau ce sentier praticable.